



**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 124 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la cote de rendement au collégial (CRC), en prenant en compte la force et la dispersion des groupes, donne au départ une chance égale à tous dans tous les collèges;

CONSIDÉRANT les nombreuses heures consacrées par les étudiants pour obtenir de bonnes notes et augmenter leur CRC;

CONSIDÉRANT QU'une session peut grandement influencer l'admission à l'université, notamment pour les programmes compétitifs;

CONSIDÉRANT QUE les élèves seront pénalisés par l'incapacité d'augmenter leur CRC;

CONSIDÉRANT les impacts pour leur futur;

CONSIDÉRANT les conséquences psychologiques telles que la dépression;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-03-27 adoptée par le Bureau de coopération interuniversitaire qui permet deux méthodes de calcul, où la CRC de la session Hiver 2020 n'est pas considérée si elle est plus basse que celle de l'automne 2019;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère a permis à ceux qui ne pouvaient pas continuer leurs cours de faire une demande pour une session incomplète, sans présenter une note médicale;

CONSIDÉRANT QU'en raison des circonstances, il est possible de modifier le calcul de la CRC pour accommoder les étudiants des CÉGEPs qui peuvent uniquement attribuer une mention d'équivalence;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de reconsidérer sa décision de ne pas comptabiliser les résultats de la session d'hiver dans le calcul de la CRC et d'adopter:

- la résolution 2020-03-27 établit par le BCI; ou
- un nouveau calcul de la CRC pour la session Hiver 2020; ou
- une nouvelle résolution qui prend en considération les étudiants qui sont en mesure d'obtenir une meilleure CRC.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Marie-Claude Nichols
Députée de Vaudreuil

10 SEPTEMBRE 2020
Date de signature de l'extrait